



Gwendal ROUILLARD
Député du Morbihan

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 21 février 2014

« Autisme : mon indignation face aux propos honteux de la psychanalyse »

Réaction de Gwendal Rouillard, député du Morbihan, suite à l'article publié ce jour dans le Télégramme sur le sujet de l'Autisme.

Je condamne avec fermeté les propos tenus par M. Charles Melman, psychanalyste, sur l'Autisme et les personnes autistes. Il est inacceptable de dire que le dernier plan Autisme n'est pas fondé sur des arguments scientifiques et médicaux. Il est inadmissible de tenir des propos aussi scandaleux sur les enfants autistes et leurs familles.

Le troisième Plan autisme est basé sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles élaborées par la Haute Autorité de Santé et l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM), que ce soit pour le diagnostic, l'accompagnement et les modes d'interventions.

Contrairement à ce qui est écrit dans l'interview, ces recommandations sont basées sur des arguments scientifiques et médicaux solides et probants. Pour leur élaboration, plus de 70 professionnels, scientifiques, associations ont été concertés et plus de 800 articles scientifiques internationaux et francophones ont été analysés. **Mais parce que la conclusion de ces travaux a été, fort pertinemment, de ne pas recommander les méthodes employées par les psychanalystes, une partie de ces derniers a entamé une campagne de dénigrement contre ces recommandations, mettant en danger les personnes autistes et leurs familles.**

Face à ce type de propos scandaleux, il est alors de notre devoir de rappeler les priorités du 3^e Plan autisme 2014-2019 porté avec courage par notre Ministre Marie-Arlette Carlotti :

- Le diagnostic précoce dès 18 mois

Contact Presse : Marie-Morgane Le Maréchal - 06.82.78.62.21 – grouillard@assemblee-nationale.fr

- La scolarisation des enfants autistes en milieu ordinaire
- La formation des professionnels
- Le financement de la recherche
- Le soutien aux familles
- La gouvernance dans les territoires notamment, par des Centres de Ressources Autisme (CRA) renouvelés
- La réévaluation permanente du Plan et de sa mise en pratique

Je veillerai, avec mes collègues du groupe Autisme de l'Assemblée nationale, à la mise en œuvre concrète des recommandations de la HAS et de l'ANESM. Le temps est venu pour la France de tourner définitivement la page de l'approche psychanalytique et d'ouvrir celle des méthodes éducatives et comportementales.